

CONSEIL D'UFR PROCES-VERBAL N°8

26 avril 2018

Directeur et membres élus présents : Sébastien AUBINEAU, Stéphane BEAUD, Jonathan BRISSON, Mathilde CARRIVE, David CLARYS, Nadine DIEUDONNE-GLAD, Alain DUCOUSSO-LACAZE, Vanessa ERNST-MAILLET, Mathilde FERREIRA, Océane FEUTRIER, Chloé FORTANNIER, Anne JOLLET, Emilie KURDZIEL, Marie LABROUSSE, Benoît LEROUX, Gilles MALANDAIN, Gilles MARMASSE, Sophie MAZARS, Véronique MEYER, Eric PALAZZO, Catherine POILBLANC, Pauline QUEMART, Cécile VOYER.

Membres élus excusés : Perceval ABRIOUX, Alexis AVDEEFF, Cédric BOUQUET, Laëtitia CAILLAREC, Jean-Marie LECOINTRE, Matthieu LEE.

Absents ayant donné procuration : Perceval ABRIOUX à Marie LABROUSSE, Laëtitia CAILLAREC à Mathilde FERREIRA, Matthieu LEE à Vanessa ERNST-MAILLET.

Membres invités présents : Martin AURELL représenté par Charles GARCIA, Guillaume BOURGEOIS, Héroïse BRUNE, Catherine ESNARD, Patricia ETIEN, Philippe GROSOS, Yvan HOCHET représenté par Myriam MARCIL, Regina KIRTLEY, Marie-Amélie MARTINIE, Adelina MIRANDA, Gilles MOREAU, Emmanuelle VAREILLE.

Membres invités excusés : Claire BEAUSSE, François DUBASQUE, Yvan HOCHET, Christian PAPINOT, Fabrice VIGIER, Alexandre VINCENT, Christophe VUILLEMIN.

1. Approbation des procès-verbaux du 8 mars et du 5 avril 2018

En raison des événements de ces derniers jours, les procès-verbaux n'ont pas été finalisés à ce jour. Ils seront soumis pour approbation aux membres du conseil au cours de la séance du 24 mai prochain.

2. Point Blocage

Il est rappelé que l'UFR est fermée pour des raisons de sécurité et non pour nuire au mouvement.

Le choix a été fait de délocaliser les examens → tout est planifié pour que les examens se déroulent dans les meilleures conditions.

L'objectif :

- Ne pas décaler les dates des examens

La condition :

- Disposer d'amphis de capacité suffisante pour accueillir les étudiants

La direction de l'UFR confirme que les départements n'ont pas à trouver eux-mêmes des salles pour la session d'examens.

Les calendriers avec les nouveaux lieux d'examens vont être communiqués dans les prochains jours.

Le département de Psychologie reste une exception : le département risque de devoir maintenir des épreuves dans le bâtiment A4.

Une partie des élus interpelle la direction de l'UFR sur l'inquiétude des étudiants par rapport aux examens → la question de pénaliser ou non les étudiants qui se sont mobilisés est posée.

Ils proposent de donner un 10/20 améliorable aux étudiants (examens terminaux). Un changement de barème est donc envisagé, 10 étant la note minimum.

Pour certains membres du conseil, la question du 10/20 est injuste. Cette proposition est considérée comme une injustice pour tous les autres étudiants qui ont assisté aux cours et qui ont révisé pour réussir leurs examens.

Les élus étudiants prennent la parole : ils souhaitent en effet une note qui signifie quelque chose, et que l'on prenne en compte le minimum de connaissance demandé.

Il est également proposé de modifier les sujets d'examens à la marge pour s'adapter aux enseignements délivrés.

La discussion est lancée sur ce point.

Dans certains départements, il n'y a pas eu d'absents. Il a donc été possible d'assurer les cours et les contrôles continus. Pour ces derniers, il n'y a aucune raison de modifier quoi que ce soit.

Il est également précisé que cela n'est pas rendre service aux étudiants que de leur donner ce minima de 10/20 notamment pour les étudiants de psychologie. En effet, si l'option du 10/20 est retenue, l'étudiant aura son année de Licence 3 mais il ne pourra pas améliorer ses notes et ne sera pas pris en Master 1.

D'autres élus, notamment enseignants-chercheurs, font remarquer qu'il y a eu beaucoup d'absences et de séances de cours annulées dans la plupart des départements. Pour eux, le 10 améliorable ou le 8 améliorable, également suggéré, qui ne lèse personne, est une façon raisonnable de prendre en compte l'engagement de nombreux étudiants dans la contestation de la loi ORE, en pleine cohérence avec les positions prises précédemment par le conseil d'UFR.

La responsable des langues alerte sur le grand cafouillage dans les notes et sur le fait que certains étudiants se retrouvent sans notes. Des responsables de département demandent également s'il est possible de dispenser un étudiant d'une UE si ce dernier n'a pas eu de contrôle continu.

- Sont soumises au vote les conditions pour les **notes de contrôles continus** :
 - Si 2 notes / 3 → dispense pour la 3ème note
 - Si 1 seule note et < 10 → on remonte la note finale à 10
 - Si pas de note → dispense ? Il est précisé qu'il faudra confirmer cette possibilité avec la responsable du service scolarité Catherine Tréhondat.

Il est demandé au conseil de voter pour valider les options citées ci-dessus : 20 oui / 2 non / 2 blancs. Les options proposées sont adoptées.

- Sont soumises au vote les options proposées pour les **notes de contrôles terminaux** :
 - Option 1 → 10/20 améliorable
 - Option 2 → 08/20 améliorable
 - Option 3 → pas de note seuil

+ modifications des sujets d'examens à la marge

- Les résultats sont les suivants :
 - Option 1 → 7 voix
 - Option 2 → 6 voix
 - Option 3 → 11 voix

Après élimination de l'option 2, l'option 3 est adoptée avec 13 voix contre 11.

Il est convenu que les QCM du département de Psychologie feront exception à la règle.

3. Point Parcoursup

- Proposition de la Présidence de mettre en place des commissions administratives pour classer les dossiers ex-aequo de tous les étudiants de l'UFR SHA.
 Cette commission serait composée :
 - Du Vice-Président à la formation
 - Du Doyen
 - Des Assesseurs

Il y aura donc la signature d'un arrêté global pour toutes les mentions.

La proposition des commissions administratives sont adoptées à l'unanimité.

- Réunion avec Virginie Laval le 24 avril 2018 sur la Nouvelle Offre de Formation (NOF) : il a été pointé si nous étions bien dans le cadrage de l'Université de Poitiers. Des remarques ont été faites mais à la marge.
 Cette première étape nous amène à la soutenabilité : tout surcoût sera à la charge de l'UFR ce qui viendra diminuer la dotation de fonctionnement.
 Il n'y a pas de remaniements importants pour la majorité des formations.
 Pour le travail demandé, Cécile prendra contact avec les formations concernées. Le calendrier des modifications n'a pas encore été transmis.

4. Point BIATSS

Au cours de sa première réunion, le groupe de travail « Accueil étudiant SHA » a mis en place un document qui a pour but de donner les informations administratives nécessaires afin que chaque étudiant ait les mêmes éléments pour commencer l'année universitaire.

Il est précisé que l'Université et la ville de Poitiers préparent une vidéo de 5 à 7 minutes qui sera projetée au moment des réunions de rentrée.

L'étudiant aura donc pour commencer un plan large de la ville de Poitiers et de son Université. Puis, via le document proposé ci-dessous, il pourra affiner cette vision à l'échelle de notre UFR avant de prendre connaissance des informations liées à sa mention avec les présentations habituelles des réunions de rentrée des départements.

Ce support a pour but d'alléger les supports des réunions de rentrée de toutes ces données administratives.

Ce document sera transmis par mail aux membres du conseil afin qu'ils puissent faire des suggestions, suggestions qui seront proposées au groupe de travail pour discussion et ajout nécessaire.

La forme du document sera revue par le service InseRCom.

La structure



Centre-ville Bât E15, E16, E17, E18
et Pôle Universitaire Musique et Danse PUMD Bât E08

- Histoire
- Histoire de l'Art et Archéologie
- Musicologie
- Philosophie
- Sciences de l'Information et de la Communication (SIC)
- Sociologie

Campus Bât A4

- Géographie
- Psychologie

9 laboratoires Bât E13, E14, A4 et A5

Quelques chiffres

À l'Université



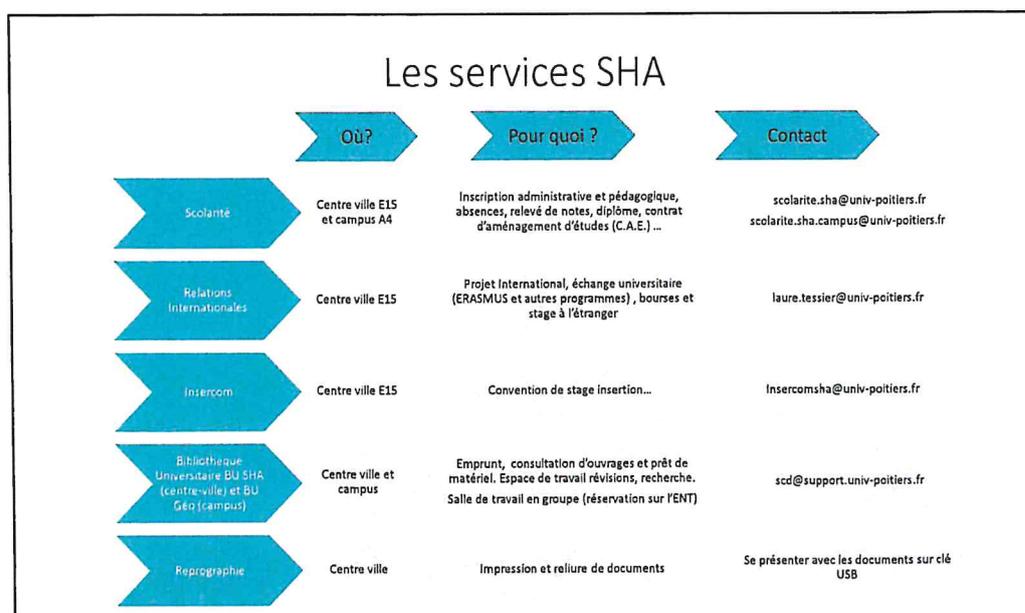
- 27146 étudiants inscrits dont 4000 internationaux de 136 pays
- 7 Unités de formation et de recherche (U.F.R.)
- 1 école d'ingénieur
- 1 école supérieure de professorat et de l'éducation
- 5 instituts
- 3000 personnels

À l'Unité de Formation et de recherches en Sciences Humaines et Arts => U.F.R. S.H.A.



- 4175 étudiants en SHA
- 8 départements
- 9 laboratoires
- Le personnel *nombre total*
X personnels techniques et administratifs
et Y enseignants-chercheurs

Données extraites de l'annuaire statistique 2016-2017 (service SEEP)



L'organisation des départements

- Le responsable de département
- Le secrétariat de département
- Le tutorat monitorat
- L'équipe pédagogique
- Le responsable d'année
- Les étudiants délégués de promotion

La vie étudiante

Les VDU (volontaires de université) : Activités collectives et accompagnements individuels toute l'année, les VDU sont là pour vous aider à l'université en toute convivialité.

Missions : relais entre les étudiants et les services, activités collectives (temps de jeux, repas partagé...) et mise en place de parrainages entre étudiants.
 contact => nicolas.begout@afev.org et facebook : afev poitiers www.afev.org

Les associations étudiantes (actives en 2017-2018) :

- APEP (Association Poitevine des Etudiants en Psychologie)
contact => jha66a.p.e.p@gmail.com
- ASSOCIO (Sociologie)
contact => associo@outlook.fr
- CASSINI (Association des étudiants de géographie)
contact => cassini.g.e.o@gmail.com
- JANUA (Association des étudiants en master et doctorat CESC/M/HERMA)
contact => association.janua@gmail.com
- Passage (philosophie)
contact => passages.poitiers@gmail.com
- MERSENNE (Association des étudiants de musicologie)
contact => asso.merienne@gmail.com
- SOLEDEV (association solidarité des étudiants pour le développement – master pro Migrations Internationales)
contact => soledev86@gmail.com
- Table Ronde (la), association d'étudiants en histoire
contact => latableronde.shapoitiers@gmail.com

Environnement Numérique de Travail ENT ou compte de service en ligne (SEL)

L'ENT ou compte SEL donne l'accès :

- À ma messagerie étudiante
=> dont les messages diffusés par l'UFR
- Aux emplois du temps
- À mes relevés de notes
- À mes demandes de stage
- À mes cours en ligne...

À l'U.F.R. S.H.A. nous vous invitons à une présentation et nous vous accompagnons pour une aide à l'utilisation de votre ENT :
 CRENEAUX

L'Ent est géré par Imédias (service commun informatique et multimédia de l'Université de Poitiers).

Messagerie, agenda, emploi du temps, cours en ligne, notes et rétroactivité, petites annonces.
 Vous avez sous les doigts plus de ressources que vous ne l'imaginez !

Profitez dès à présent de vos services numériques personnalisés.
Connectez-vous !

Le service de l'ENT est à la disposition de tous les étudiants et personnels de l'Université de Poitiers.
 Consultez le portail de l'ENT en ligne ou demandez conseil au service Imédias. Vous pouvez aussi consulter nos services personnalisés.

Les évènements de l'UFR

diapo à compléter et mettre en forme

- Date de la fête de l'UFR
- Pique nique partagé
- L'heure nécessaire
- Page facebook de l'ufr
- Consulter l'agenda en ligne de l'UFR

5. Calendrier de l'année universitaire

Pour permettre aux membres du conseil de soumettre le calendrier pour informations aux collègues des départements, le calendrier sera soumis au vote au conseil du 24 mai 2018.

6. Heures Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant (PPPE)

Pour les MCC, le service InseRCom ne délivrera plus de notes. Le rôle du service n'est pas de les évaluer mais de les accompagner.

Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil afin qu'il puisse être développé avec le bilan des actions avec les lycées.

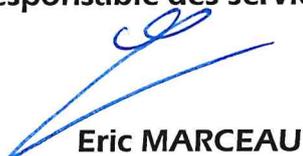
7. Point Recherche

L'assesseur à la Recherche propose d'annuler le conseil scientifique initialement prévu le jeudi 3 mai pour le reporter au jeudi 31 mai 2018.

8. Questions diverses

- Le dispositif Jeunes Maîtres de Conférences est en suspens pour le moment. Cependant tous les collègues éligibles devraient pouvoir en bénéficier.
- Les dotations de laboratoires : la Direction de l'UFR a sollicité un rendez-vous avec Serge Huberson en début de semaine prochaine. La Direction est en attente de confirmation.

Le responsable des services



Eric MARCEAU

Le Directeur



Eric PALAZZO

La secrétaire de séance



Céline CAPILLON